

Après la fermeture de l'office postal de Fenil-sur-Corsier

Les communes vont-elles riposter?

Alors que les petites postes ferment les unes après les autres, sauf rares exceptions, les communes hésitent entre grogne et fatalisme, mais penchent pour la seconde option.

La nouvelle était parvenue de manière officieuse la semaine dernière (voir P du 21 février), elle a été communiquée officiellement hier: la poste de Fenil-sur-Corsier sera fermée le 1^{er} mai, et remplacée par un service à domicile. La distribution s'effectuera depuis Vevey. Avec les offices postaux de Brent et d'Epesses, c'est la troisième annonce de fermeture dans la région depuis le début de l'année. Face à ces disparitions progressives (voir encadré), les communes hésitent entre grogne et fatalisme.

A Corsier, la Municipalité regrette cette fermeture, tout en avouant qu'elle n'avait pas les moyens de maintenir un bureau de poste à ses frais. «Le service à domicile est une bonne solution qui a fait ses preuves aux Monts-de-Corsier (ndlr: dont la poste a été fermée il y a deux ans)», note le vice-syndic **Michel Henry**. Il déplore toutefois l'appauvrissement de la vie sociale: «Surtout pour les Monts-de-Corsier, car Fenil est une zone industrielle».

A Montreux, le syndic **Pierre Salvi** ne cache pas sa désapprobation: «Je pense que l'ex-régie

fédérale contribue à la désertification des villages, et à l'appauvrissement du réseau social.»

LE MONT-PÈLERIN RESCAPÉ

Du côté du Mont-Pèlerin par contre, c'est le soulagement. L'annonce officielle est aussi tombée hier: l'office postal ne sera pas fermé, mais transformé en filiale, ouverte quelques heures par jour, du bureau de Jongny. **Jean-Philippe Blanc**, syndic de Chardonne, ne cache pas sa satisfaction, mais nuance: «A terme, il risque d'y avoir une résistance d'un grand nombre de communes.»

CONSULTATION LANCÉE

En effet, la commune vaudoise de Bassins, dont la poste a fermé le 31 janvier, a lancé une consultation auprès de 197 communes du canton qui ont un office postal menacé. La commune dénonce le dialogue difficile avec les responsables de La Poste: «La Municipalité a été entendue, mais pas consultée.» Elle met en évidence le fait que les communes n'ont pas forcément le choix: elles peuvent maintenir le bureau postal à leurs frais, mais beaucoup y renoncent le plus souvent en raison des coûts.

La commune de Bassins demande ainsi une participation financière aux communes afin de «financer un ou des avocats dans le but de tenter d'imposer à La Poste une réelle consultation des autorités municipales en cas de fermeture d'office postal et surtout d'indiquer une voie de recours face à sa décision». Plus de la moitié des communes ont répondu, dont beaucoup favorablement.

Sur la Riviera, les autorités de Chardonne ont apporté leur soutien à l'initiative, tandis que celles de Corsier et de Montreux ont décidé de ne pas donner suite à cette demande: «C'est un combat perdu d'avance», constate Michel Henry. «Seuls les parlementaires ont le pouvoir de faire changer les choses, mais il y a un double discours de leur part. D'un côté, ils déplorent le sort des petits offices postaux, et de l'autre,

personne ne donne les moyens à La Poste de faire une politique qui ne soit pas dictée par les impératifs commerciaux», avance Pierre Salvi.

La Poste se défend de détruire le réseau postal: «Des alternatives sont à chaque fois proposées aux communes et discutées avec elles», explique pour sa part **Roger Demierre**, responsable du réseau de la région Ouest.

C.R.

6 offices «un P» sur 12 ont changé d'affectation

Le 19 janvier 2001, La Poste dévoilait son nouveau classement des 3390 bureaux du pays en un, deux ou trois «P».

Sur la Riviera, une douzaine d'offices postaux ont été classés dans la catégorie «P»: Brent, Caux, Chamby, Epesses, Fenil-sur-Corsier, Glion, Le Mont-Pèlerin, Les Avants, Montreux 3 Planches, Rivaz, Saint-Saphorin, et Territet-Veytaux. Les offices «P» se différencient des deux autres catégories («PP», «PPP») d'abord par l'offre: ils ne proposent qu'un service de base, sauf en cas de demande expresse de la clientèle. Ils sont de plus destinés à être remplacés d'ici 2005 par l'une des quatre alternatives proposées par le géant jaune: la poursuite des activités au travers d'une filiale qui dépend d'un office postal, l'agence qui utilise la syner-

gie avec un «commerce» (magasin, épicerie, voire même commune), la poste mobile (n'existe pas encore dans le canton de Vaud) et le service à domicile.

Une année plus tard, près de la moitié des postes de la région ont déjà – ou vont très prochainement – changer d'affectation:

Rivaz et Saint-Saphorin ont été transformés en service à domicile le 1^{er} novembre 2001.

Fenil-sur-Corsier et Brent connaîtront le même sort respectivement le 1^{er} mai et le 1^{er} juillet, tandis que l'office du Mont-Pèlerin sera reconverti en filiale dès le 1^{er} mai. Quant aux offices restants, leur fermeture n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant: «La Poste ne nous a pas donné d'échéances, seulement des intentions», note Pierre Salvi.

C.R.



L'office postal de Fenil-sur-Corsier fermera ses portes le 30 avril, et sera remplacé par un service à domicile. P/Arnold Burgherr